



ANGLICAN
DIOCESE OF QUEBEC

DIOCÈSE
ANGLICAN DE QUÉBEC

AUX: Détenteurs et détentrices d'une licence permettant de célébrer des mariages
DE: Mgr Bruce Myers
DATE: Le 23 avril 2020
OBJET: COVID-19 et les mariages

Comme à chaque année, un certain nombre de mariages sont planifiés pour l'été qui s'en vient. Ce qui est différent cette année toutefois, ce sont les complications créées pour les mariages ainsi que pour tous les grands rassemblements du genre par la pandémie de COVID-19.

Puisqu'il est impossible de prévoir combien de temps encore les mesures de distanciation sociale seront maintenues, la teneur qu'elles prendront et les régions du Québec où elles seront en vigueur, ma recommandation est à l'effet que tous les mariages présentement à l'ordre du jour pour l'été à venir soient reportés jusqu'à ce que les mesures de distanciation sociale soient adoucies par les autorités civiles.

Dans le cas du report d'un mariage prévu dont l'avis a déjà été publié par le directeur de l'état civil, ce dernier doit être informé du changement le plus tôt possible. On peut rejoindre le Directeur de l'état civil en composant le 877 644-4545 ou par courriel à etatcivil@dec.gouv.qc.ca.

S'il s'avérait approprié, d'un point de vue pastoral, qu'un mariage ait lieu cet été à une date déjà arrêtée, il peut quand même être célébré, mais uniquement en présence du célébrant, du couple et de deux témoins, chacun respectant les mesures de distanciation physique prescrites par les autorités de la santé publique. Dans une telle situation, l'un des témoins pourrait enregistrer la cérémonie au profit de ceux qui ne peuvent pas y assister en personne. Je vous demande de m'informer si un couple souhaite procéder de cette manière.

Que le mariage soit retardé ou non, le processus de préparation au mariage avec les couples doit se poursuivre et peut être réalisé soit par téléphone, soit par vidéoconférence.

Ces lignes directrices seront révisées au fur et à mesure de l'évolution de la situation, régies, comme toujours, par les directives des autorités de la santé publique, la préoccupation pour le bien commun et une attention particulière envers les plus vulnérables parmi nous. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à entrer en contact avec moi ou avec le vicaire général Edward Simonton (esimonton@quebec.anglican.ca ou 819 679-9957).

Sincèrement vôtre dans le Christ,